



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Décision n° 0800 /MFB/DGTCP du 09 AOUT 2024
portant nomination du Coordonnateur du Bureau Central des Études de la
Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances ;
- Vu la loi organique n° 2014-337 du 05 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2023-813 du 16 octobre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-814 du 17 octobre 2023 portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n° 2023-1023 du 27 décembre 2023 ;
- Vu le décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-960 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget ;
- Vu le décret n° 2024-65 du 14 février 2024 portant nomination du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Vu la décision n° 0797 /MFB/DGTCP/DSDI du 09 AOUT 2024 portant création d'un Bureau Central des Études à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;

Considérant les nécessités de service,

D É C I D E

Article 1^{er} : Est nommé, en qualité de Coordonnateur du Bureau Central des Études de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Monsieur KOUADIO YAO MATHIAS, Ingénieur Principal Statistiques-Économie, Matricule 305 688 N.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Abidjan, le

Ampliations :

- Direction Générale 1
- Tous les services 1
- Intéressé 1
- DDA 1




AHOUSI Arthur Augustin Pascal
Directeur Général
du Trésor et de la Comptabilité Publique
1